

Budget 2009 : 18 950 000 €

Investissement : 12 800 000 €

Fonctionnement : 6 150 000 €

Le Contexte

Longtemps volontariste, l'action de santé du Conseil régional s'inscrit maintenant dans le champ de ses compétences. En effet, les lois des 9 et 13 août 2004 ont permis aux régions de « définir des objectifs particuliers en matière de santé, d'élaborer et de mettre en œuvre les actions régionales correspondantes » et, plus particulièrement pour la Région Nord-Pas de Calais, candidate retenue dans le cadre d'une expérimentation, de soutenir l'effort d'équipement sanitaire des établissements de santé de la région.

Eclairage sur les indicateurs régionaux en matière de Santé

- la région Nord-Pas de Calais est celle où l'espérance de vie est la plus faible en France. (82 ans pour les femmes contre 84 au niveau national et 73,85 ans pour les hommes contre 77 ans au niveau national – l'écart aurait tendance à se creuser encore pour les hommes).
- avec 277 médecins (toutes catégories confondues) pour 100.000 habitants, la région se situe toujours sous la moyenne nationale (290,3). C'est encore plus vrai pour les spécialistes. Pour exemple, les ophtalmologues sont au nombre de 228 dans la Région alors qu'ils sont 557 en région PACA pour une population à peu près équivalente.
- la région détient la lanterne rouge du taux de mortalité des régions françaises.

Régionalisation de la Santé

Le groupe s'est opposé à la régionalisation de la santé, refusant que la Région se substitue à l'Etat dans ce domaine, en votant contre :

- l'intégration de la Région dans l'ARH argumentant sur le fait qu'elle n'y aurait aucun pouvoir de décision, avec seulement 1/3 des voix délibératives.
- de la mise en place de l'ARS impliquant la mise en place d'une médecine à deux vitesses.
- le financement régional des plateaux techniques privés.

On peut craindre que la région ne doive combler le déficit des hôpitaux publics, généré par l'Etat et ses réformes qui n'ont eu qu'un seul objectif : la casse du système de santé public.

Le groupe communiste et républicain réclame plus grande transparence et une plus grande démocratie dans l'élaboration de la carte sanitaire régionale, avec une vraie place donnée aux élus, aux usagers, aux professionnels de santé et à leurs organisations syndicales.

Faire face à un Etat sanitaire très dégradé dans le Nord Pas-de-Calais

Les élus communistes demandent :

- Lancement d'une étude pour l'implantation d'un CHU dans le Pas-de-Calais,
- Proposition d'un plan d'urgence pour la région Nord Pas-de-Calais, avec des moyens pour les hôpitaux publics, une mise en réseau par des collaborations entre petites et grandes structures, des établissements, des mesures visant à rattraper le retard en terme de démographie médicale
- Intégration d'un volet Santé dans le contrat de plan Etat-Région 2007/ 2013
- Débat autour de l'amiante, une motion a été déposée pour une révision de la Loi Fauchon.
Partant de cette discussion sur l'amiante, les élus ont également demandé la mise en place d'un suivi post professionnel pour toute personne exposée à des produits dangereux dans le cadre de son travail - et de formuler des propositions concernant la santé au travail :
 - besoin de mettre en place une évaluation des risques sanitaires
 - surveillance épidémiologique
 - suivi médical professionnel et post professionnel
- Un investissement plus important pour la prévention (lutte contre l'obésité, les maladies cardio-vasculaires, les conduites de consommations à risques) et le besoin d'un attachement plus important au développement de l'éducation à la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail.

La dégradation du système de santé public

Les réformes de l'hôpital et du système de santé accélèrent la dégradation des conditions de travail des personnels hospitaliers, le manque de lits dans les hôpitaux...

- La mise en place de la T2A, amène les établissements à prioriser une gestion comptable des actes médicaux au détriment des patients.

Une réforme aggravée par la loi « hôpital-patient-santé-territoire » portée par Roselyne Bachelot, qui a pour objectif de tailler dans les emplois des personnels hospitaliers et de transformer les hôpitaux en entreprises avec un « directeur patron » à la tête d'un directoire dont il nommerait tous les membres. Les élus locaux ne sont plus représentés dans les conseils d'administrations; il s'agit donc de réduire l'hôpital à un outil de production de soins et d'organiser le transfert massif des activités hospitalières publiques vers le privé et le médico-social. Les agences Régionales de Santé donnant les outils juridiques et politiques pour fermer, concentrer et fusionner les établissements.

- la fermeture de certains services de proximité comme les urgences ou encore les maternités, la fermeture de blocs opératoires dans la région (Hazebrouck, Fourmies...), obligent certains patients à allonger considérablement leurs déplacements ou alors à faire appel au privé.
- Les élus communistes en région sont à l'origine d'une motion d'urgence contre la réforme de l'assurance maladie, et avancent l'idée d'une réforme de l'assiette des cotisations sociales assise sur la valeur ajoutée.